



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 12-12-2022

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / APPLICATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identifiant du produit

Nom commercial: Electrical contact cleaner

Numéro de produit: 72920

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant pour contacts électriques - aérosol

Restrictions d'utilisation: Aucun connu

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Maxima Racing Oils

9266 Abraham Way Santee, CA 92071

USA

Numéro de téléphone: +1 619 449 5000 E-mail: info@maximausa.com

1.4 Numéro d'urgence

Informations sur les Aux États-Unis: CHEMTREC +1 703 527 3887 (24 heures))

déversements d'urgence: Hors États-Unis: +1 619 449 5000)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP (1272/2008):

Aérosol 1 (H222, H229)

Catégorie de toxicité par aspiration 1 (H304)

Irritation cutanée catégorie 2 (H315)

Catégorie de sensibilisation cutanée 1 (H317)

Irritation oculaire Catégorie 2 (H319)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles Exposition unique Catégorie 3 (H336)

Catégorie chronique aquatique 2 (H411)

2.2 Éléments d'étiquetage

Danger





Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

Hazard StatementsPrecautionary PhrasesH222 Aérosol extrêmement inflammable.P210 Tenir à l'écart de

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319Provoque une sévère irritation des yeux
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411 Toxique pour la vie aquatique avec des
effets durables.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.

P251 Ne pas percer ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 ° C.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver les mains et les bras soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: déplacer la personne à l'air frais et mettre à l'aise pour respirer

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le déversement.

P405 Magasin verrouillé.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales et nationales.

2.3 Autres dangers: Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocive ou mortelle.



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

3.2 Melange.

Nom chimique	CAS#	EINECS#	REACH	CLP Classification	% w/w	
			registration#			
Acetone	67-64-1	200-662-2	-	Liquides inflammables	50-70	
				2 (H225)		
				Irritation de l'oeil		
				2 (H319)		
				Toxicité spécifique		
				pour certains organes		
				cibles Exposition		
				unique 3 (H336)		
Heptane	142-82-5	205-563-8	-	Liquides inflammables	10-20	
				2 (H225)		
				Toxicité par aspiration		
				1 (H304)		
				Irritation de la peau		
				2 (H315)		
				Toxicité spécifique		
				pour certains organes		
				cibles Exposition		
				unique 3 (H336)		
				Aigu aquatique 1		
				(H400)		
				aquatique chronique 1		
				(H410)		
Limonene	5989-27-5	227-813-5		Liquides inflammables	1-5	
				3 (H226)		
				Irritation de la peau		
				2 (H315)		
				Skin Sensitisation 1		
				(H317)		
				Aigu aquatique 1		
				(H400)		
				aquatique chronique 1		
				(H410)		
Methanol	67-56-1	200-659-6	-	Liquides inflammables	1-< 3	
				2 (H225)		
				Toxicité aiguë 3 (H301,		
				H311, H331)		
				Toxicité spécifique		
				pour certains organes		
				cibles Exposition		
				unique 1 (H370)		



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

Date de l'illee en viguedi : 11-02-2015					11 02 2013
2-	111-76-2	203-905-0	-	Irritation cutanée 2	1-<2
butoxyéthanol				(H315)	
				Irritation oculaire 2	
				(H319)	
				Toxicité aiguë 4 (H302,	
				H312, H332)	
Butane ^K	106-97-8	203-448-7	-	Gaz inflammables 1	5-10
				(H220)	
				Gaz sous pression, Gaz	
				liquéfié (H280)	
Isobutane	75-28-5	200-857-2	-	Gaz inflammables 1	1-5
				(H220)	
				Gaz sous pression, Gaz	
				liquéfié (H280)	
Propane	74-98-6	200-827-9	-	Gaz inflammables 1	10-20
				(H220)	
				Gaz sous pression, Gaz	
				liquéfié (H280)	

Remarque K. La substance contient moins de 0,1% p / p de 1,3-butadiène (EC 203-450-8) et n'a pas besoin d'être classée comme cancérigène ou mutagène.

Le pourcentage et la composition exacts sont retenus comme secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Yeux: Important! Rincer immédiatement les yeux à grande eau tiède pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenez des soins médicaux.

Peau: Laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures s'ils sont contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consultez un médecin.

Inhalation: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficultés respiratoires, consulter un médecin.

Ingestion: Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Gardez la personne sous observation. Si la personne devient mal à l'aise, consultez un hôpital et apportez ces instructions.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés: Provoque des lésions oculaires graves avec rougeur, larmoiement et douleur. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. L'inhalation de vapeurs ou de brouillard peut provoquer des effets sur le système nerveux central tels que maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et perte de conscience. La déglutition peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. L'aspiration lors de la déglutition ou des vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires. Susceptible de provoquer le cancer par inhalation sur la base de données animales.



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: En règle générale, et dans tous les cas de doute ou lorsque les symptômes persistent, consultez toujours un médecin. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

SECTION 5: DONNÉES SUR LES INCENDIES ET LES EXPLOSIONS

5.1 Moyens d'extinction: Utiliser une mousse résistant à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO2) pour éteindre les flammes. L'eau peut être inefficace mais peut être utilisée pour refroidir les conteneurs et les structures exposés et disperser les vapeurs inflammables.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion: Contenu sous pression. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes nues. Le contenant peut se rompre ou exploser sous la chaleur d'un incendie. Une exposition prolongée à des températures supérieures à 50 ° C peut provoquer l'éclatement des canettes.

Produits de combustion: La combustion produira des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers:

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Refroidir les récipients intacts exposés avec de l'eau. Protège contre l'éclatement des canettes.

SECTION 6: MESURE DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuez la zone de déversement et éloignez le personnel non protégé. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone avec un équipement antidéflagrant. Porter un équipement de protection approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Voir également: «Protection personnelle», section 8.

6.2 Précautions environnementales

Évitez le rejet dans l'environnement. Signaler le déversement conformément aux réglementations locales et nationales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir et collecter à l'aide de matériaux absorbants inertes et placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Utilisez des outils et du matériel anti-étincelles. Si le déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente d'arrêter la fuite. Assurez-vous que le matériel collecté est manipulé conformément à la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

6.4 Référence à d'autres sections: Reportez-vous à la section 8 pour les équipements de protection individuelle et à la section 13 pour les informations sur l'élimination.



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Évitez de respirer les vapeurs et les brouillards. Evitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Portez des vêtements et de l'équipement de protection. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition. Contenu sous pression. Ne pas permettre de fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 ° C. Ne pas perforer ni incinérer les conteneurs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la chaleur, de la lumière directe du soleil et de toutes les sources d'ignition. Stocker conformément à la réglementation pour le stockage des récipients aérosols. Entreposer loin des oxydants et autres matériaux incompatibles. Protéger des dommages physiques.

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s): Le produit doit être utilisé comme nettoyant pour chaîne. Le contact avec les yeux et la peau doit être évité en raison du risque de lésions oculaires graves et de dermatite allergique. Si l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs et de brouillards ne peut être évitée, un équipement de protection individuelle approprié doit être utilisé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle: reportez-vous à la législation spécifique au pays pour connaître les exigences spécifiques qui ne figurent pas ci-dessous.

Nom chimique	Les limites d'exposition		
Acetone	500 ppm (1210 mg/m3) TWA EH40/2005		
Heptane	500 ppm (2085 mg/m³) TWA EH40/2005		
Butane	600 ppm (1450 mg/m³) TWA EH40/2005		
Limonène	None established		
Méthanol	200 ppm (266 mg/m³) TWA EH40/2005		
	Sk (Peut être absorbé par la peau)		
2-Butoxyethanol	25 ppm (123 mg/m³) TWA EH40/2005		
	Sk (Peut être absorbé par la peau)		
	BMGV (Valeurs d'orientation de surveillance biologique)		

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Utiliser avec une ventilation d'échappement locale adéquate pour minimiser l'exposition. Utilisez un équipement antidéflagrant si nécessaire.

Protection respiratoire: En cas d'exposition excessive ou d'irritation, un respirateur approuvé contre les particules / vapeurs organiques approprié à la forme et à la concentration des contaminants doit être



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

utilisé. La sélection et l'utilisation de l'équipement respiratoire doivent être conformes aux

réglementations locales et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau: Porter des gants imperméables conformément à EN 374 pour éviter tout contact avec la peau. Vêtements de protection si nécessaire pour éviter le contact avec la peau et la contamination des vêtements personnels. Un lavage approprié doit être disponible dans la zone de travail. Les vêtements contaminés doivent être retirés et lavés avant d'être réutilisés.

Protection des yeux: Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 166 pour éviter tout contact avec les yeux.

Autre équipement de protection: aucun ne devrait être nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En Europe, suivez EN 13034.

SECTION 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

9.1 Information on basic Physical and Chemical Properties

Apparence Liquide Couleur Claire

Odeur Caractéristique
Seuil d'odeur Pas de données disponibles
pH Pas de données disponibles
Point de congélation Pas de données disponibles

Point d'ébullition 56°C Point de rupture -17°C

Taux d'évaporation Pas de données disponibles Inflammabilité (solide, Pas de données disponibles

gaz)

Limite supérieure Pas de données disponibles

d'explosion

Limite inférieure Pas de données disponibles

d'explosion

Pression de vapeur Pas de données disponibles
Densité de vapeur (Air = Pas de données disponibles

1)

Densité relative Pas de données disponibles Solubilité Pas de données disponibles Coefficient de partage: n- Pas de données disponibles

octanol / eau

Allumage automatique Pas de données disponibles

Température

Decomposition Pas de données disponibles

Temperature

Composés organiques Pas de données disponibles

volatils (COV)

Viscosité < 20.5 cSt @ 40°C





Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

9.2 Autres informations: Pas de données disponibles

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité: Ne devrait pas être réactif

10.2 Stabilité chimique: Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition.

La chute de conteneurs peut provoquer l'éclatement.

10.5 Matières incompatibles: éviter le contact avec des agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux: La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone.

SECTION SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Effets potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves avec rougeur, larmoiement et douleur. Peut endommager la cornée, l'iris ou la conjonctive.

Contact avec la peau: Provoque une irritation cutanée avec une dermatite non allergique. Un contact répété avec la peau peut provoquer une dermatite allergique.

Inhalation: L'inhalation de vapeurs ou de brouillard peut provoquer des effets sur le système nerveux central tels que maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et perte de conscience. Susceptible de provoquer le cancer par inhalation sur la base de données animales.

Ingestion: Avaler de grandes quantités peut provoquer des effets gastro-intestinaux, notamment des nausées et de la diarrhée. L'aspiration lors de la déglutition ou des vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires.

Effets chroniques d'une surexposition: Les huiles à moteur utilisées ont été trouvés pour causer le cancer de la peau dans les études de peinture de peau avec des animaux de laboratoire.

Valeurs de toxicité aiguë:

Acetone: Oral rabbit LD50 5800 mg/kg, Inhalation rat LC50 76 mg/L (vapours), Dermal rat LD50 >15800 mg/kg

Heptane: Oral rat LD50 >5840 mg/kg, Inhalation rat LC50 23.3 mg/L/4 h, Dermal rabbit LD50 >2920 mg/kg



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

Corrosion / irritation cutanée: Le produit ne répond pas aux critères pour être classé comme irritant

pour la peau.

Lésions oculaires / irritation oculaire: Le produit est classé comme irritant pour les yeux.

Irritation respiratoire: Le produit ne répond pas aux critères pour être classé comme irritant respiratoire.

Sensibilisation respiratoire: Le produit ne contient aucun composant sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée: Le produit est classé comme sensibilisant cutané. Peut provoquer une dermatite allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit ne contient aucun composant mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité: Aucun des composants de ce produit présent à 0,1 % ou plus n'est répertorié comme cancérogène par le CIRC, le NTP ou le PCF de l'UE.

Toxicité pour la reproduction: Ce produit ne devrait pas provoquer d'effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles:

Exposition unique: Le produit est classé comme un toxicant cible spécifique d'organe, exposition simple, catégorie 3 avec des effets narcotiques.

Exposition répétée : aucune donnée disponible.

Risque d'aspiration: Ce produit répond aux critères d'un risque d'aspiration car la viscosité cinématique est inférieure à 20,5 cSt à 40 oC. Le produit n'est pas étiqueté comme un danger d'aspiration en raison de l'emballage comme un aérosol.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité

Heptane: 96 h LC50 Oncorhynchus mykiss >13.4 mg/L, 48 h EC50 Daphnia magna 3 mg/L, 72 h NOELR Pseudokirchneriella subcapitata 10 mg/L

Acetone: 96 h LC 50 Oncorhynchus mykiss 5540 mg/l, 48 h EC 50 Water flea (Daphnia pulex) 8800 mg/l, 8 d NOEC Algae (Microcystis aeruginosa) 530 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

L'heptane est facilement biodégradable (98%, 28 d).

L'acétone est facilement biodégradable (91 %, 28 d, OCDE 301B).



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

12.3 Potentiel de bioaccumulation

L'heptane a un FBC calculé > 500, ce qui suggère un potentiel de bioaccumulation.

L'acétone a un faible potentiel de bioaccumulation (FBC = 3).

12.4 Mobilité dans le sol

Heptane: Très volatil, se répartira rapidement dans l'air. Ne devrait pas se répartir dans les sédiments et les solides des eaux usées.

Acétone: Coefficient d'adsorption sol (Kd):1.5L/kg at 20°C.

Le coefficient d'adsorption dans le sol indique que l'acétone est mobile dans le sol et peut être transportée par les eaux souterraines.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB: Les composants ne répondent pas aux critères PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes: Aucun connu

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	14.3 Danger Classe (s)	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers environnementaux
EU ADR/RID	1950	Aérosols, inflammables	2.1 (5F)	-	Oui
IMDG	1950	Aérosols	2.1	-	Oui, polluant marin
IATA/ICAO	1950	Aérosols	2.1	-	Oui

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur: sans objet

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC: non applicable - le produit est transporté uniquement sous forme emballée

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Cette FDS est conforme au règlement (UE) n $^{\circ}$ 1907/2006 et 2015/830. Étiquette conforme au règlement (CE) n $^{\circ}$ 1272/2008 (CLP).

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS



Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

Remplace: Aucun.

Date de mise à jour: 11 février 2019. Résumé de la révision: nouveau document.

Classification CLP pour référence (voir sections 2 et 3):

Aérosol 1, aérosol de catégorie 1

Flam. Gaz. 1 Gaz inflammables Catégorie 1 Flam. Liq. 2 Liquides inflammables Catégorie 2 Flam. Liq. 3 Liquides inflammables Catégorie 3

Toxicité aiguë 3 Catégorie de toxicité aiguë 3 Toxicité aiguë 4 Catégorie de toxicité aiguë 4

Aspic. Toxicité 1 Toxicité par Aspiration Catégorie 1

Skin Irrit. 2 Irritation cutanée Catégorie 2

Skin Sens. 1 Catégorie de sensibilisation cutanée 1

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire Catégorie 2

STOT SE 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles Exposition unique Catégorie 1

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles Exposition unique Catégorie 3

Aquatic Acute 1 Aquatic Acute Catégorie 1

Aquatic Chronic 1 Aquatic Chronic Catégorie 1

Aquatic Chronic 2 Aquatic Chronic Catégorie 2

H220 Gaz extrêmement inflammable

H222 Aérosol extrêmement inflammable

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser si chauffé

H301 Toxique en cas d'ingestion

H302 Nocif en cas d'ingestion

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H311 Toxique par contact avec la peau

H312 Nocif par contact avec la peau

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H331 Toxique par inhalation

H332 Nocif par inhalation

H335 Peut provoquer une irritation respiratoire

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date des présentes. Étant donné que ces informations peuvent être appliquées dans





Version: 1.0

Date d'entrée en vigueur : 11-02-2019 Date de révision : 11-02-2019

des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pouvons ne pas être familiers et que les données mises à disposition après la date des présentes peuvent suggérer des modifications des informations, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Ces informations sont fournies à condition que la personne qui les reçoit fasse sa propre détermination de l'adéquation du matériel à son usage particulier.